

ON VA TOUT REPRENDRE !



205 000 manifestants et manifestantes à Marseille et 2,8 Millions dans plus de 220 cortèges dans tout le pays, ont envoyé un message clair au gouvernement qui doit le conduire à retirer sa réforme des retraites qui ne vise qu'à détruire notre système de retraites et à pousser vers la capitalisation ceux qui le peuvent afin de gaver les fonds de pensions et assurances privées sacrifiant de fait des milliers de travailleurs et travailleuses.

LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT DE CASSER NOS RETRAITES

Patronat et gouvernement voudraient nous faire travailler plus longtemps, alors que de nombreux salariés de ce pays sont confrontés au chômage et à la précarité et que l'espérance de vie en bonne santé recule. Ces mesures sont illégitimes et inacceptables !

LES MOYENS ET LES BESOINS EXISTENT

Il est possible de créer des emplois, d'augmenter les salaires et de financer la solidarité entre les générations pour permettre à chacun et chacune de partir en retraite en bonne santé à la fin de sa carrière.

- ✪ SMIC à 2000 Euros bruts et augmentation générale des salaires
- ✪ Pas de pension en dessous du SMIC
- ✪ Égalité salariale femmes-hommes
- ✪ Départ à la retraite dès 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités
- ✪ Départ anticipé dès 55 ans pour les métiers pénibles.

C'est un choix de société qu'il nous faudra imposer par la grève et des mobilisations de grande ampleur, pour lesquelles chacune et chacun a les moyens d'apporter sa contribution.



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION
MARDI 7 FÉVRIER 2023
10H30 - KIOSQUE à MUSIQUE

1 Un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de ma branche professionnelle.

NON

OUI



2 Un syndicat ou un groupe de salarié.e.s ont déposé un avis de grève dans l'entreprise me concernant.

NON

OUI

Pas besoin d'avis de grève à l'employeur

3 avec au moins un autre salarié.e je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement.

JE FAIS GRÈVE !

Contactez la CGT

JE PEUX:

- me mettre en grève une demi-journée, une heure, cinq minutes...
- prévenir un ou des représentants syndicaux de l'entreprise.
- me rapprocher d'un syndicat de ma branche professionnelle ou sur le territoire (Union Locale CGT ou UD CGT 13)
- informer l'inspection du travail.
- me syndiquer à la CGT pour être épaulé.e, conseillé.e et accompagné.e dans le mouvement de grève

DES QUESTIONS? UN CONSEIL? BESOIN D'AIDE ?

BULLETIN D'ADHÉSION

• NOM : _____ Prénom : _____

• Adresse : _____

• Tél : _____ email : _____

• Entreprise : _____

• Adresse : _____